



É G A L I T É S P O R T P R O

AUTODIAGNOSTIC ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

ÉTAT DES LIEUX :

où en est ma structure sur l'égalité professionnelle ?

Je connais les obligations légales en matière d'égalité professionnelle pour ma structure :

- Oui
- Non, voir Check-list des obligations légales.

Pour les structures de plus de 50 salariés - Ma structure a déjà calculé et publié l'index égalité professionnelle :

- Oui
- Non, voir Fiche Index égalité professionnelle.

Pour les structures de moins de 50 salariés - Ma structure a déjà effectué un état des lieux de l'égalité professionnelle dans votre structure :

- Oui
- Non, voir Diagnostic express.

Nous mettons en place des mesures pour favoriser l'articulation des temps de vie et pour accompagner la parentalité des salarié(e)s (à la fois chez les entraîneurs et entraîneuses, les sportifs ou sportives et dans les fonctions supports) :

- Oui
- Non, voir Fiche Check-list de l'articulation des temps de vie.

Lors des derniers recrutements que nous avons réalisés, les intitulés et fiches de postes ont été rédigés à la fois au féminin et au masculin :

- Oui
- Non, voir fiche Mixité et Check-list des bonnes pratiques dans le recrutement.

Lors des derniers recrutements que nous avons réalisés, nous avons cherché à identifier des acteurs / actrices ou réseaux qui pouvaient nous permettre d'avoir des candidatures plus mixtes que d'habitude :

- Oui
- Non, voir fiche Mixité et Check-list des bonnes pratiques dans le recrutement.

Lors des dernières promotions, nous avons vérifié la proportion de femmes et d'hommes qui ont bénéficié d'une promotion et veillé à ce que les critères d'évolution soient objectifs :

- Oui
- Non, voir fiche Mixité des métiers.

Nous avons mis en place des actions pour prévenir le sexisme et les violences sexuelles :

- Oui
- Non, voir fiche Violences sexistes et sexuelles.

Ma structure a désigné un(e) référent(e) harcèlement sexuel a-t-il au sein du CSE :

- Oui
- Non, voir fiche Violences sexistes et sexuelles.